



## **Compte-rendu de l'Assemblée**

### **Générale**

### **du Solex club**

### **du 14 janvier 2023**

L'Assemblée générale du Solex club 63 s'est tenue le samedi 14 janvier à 15h salle Morge de La Moutade après l'envoi de l'invitation à tous les adhérents.

#### **Décompte des présents :**

36 adhérents étaient présents et 4 avaient donné pouvoir.

Le quorum étant statutairement fixé au tiers des adhérents soit 23 , l'assemblée a pu avoir lieu.

Le Maire de Chambaron sur Morge, Philippe Gaillard, était absent et excusé mais l'adjointe aux associations Eliane Giral était présente ainsi que Blandine Pratt conseillère municipale.

#### **Introduction :**

L'AG a commencé à 15h20 après émargement, mise à jour des cotisations 2023 et des cartes de membres.

L'ordre du jour a été le suivant :

##### 1) **Rapport moral**

Le président, Benoît Chenut a présenté son rapport moral dans lequel il a rappelé les valeurs du club. Il a remercié les membres du bureau et du CA pour leur implication ainsi que la municipalité pour son soutien et l'aide qu'elle apporte au Solex club.

##### 2) **Historique du club :**

Le Solex club, créé en 2010, a été présenté aux nouveaux adhérents par Robert Vedel, l'un des fondateurs du club.

##### 3) **Rapport d'activité 2022 :**

La secrétaire, Sylvie Raynaud, a présenté le calendrier des diverses manifestations.

Le club a connu un regain d'activités en 2022 dû essentiellement à l'aménagement et au bon fonctionnement de l'atelier mécanique.

Aucune question posée. Rapport adopté à l'unanimité.

#### 4) **Rapport financier**

Le trésorier, Joël Baraduc a détaillé le rapport financier de l'année 2022.

Début 2022 : 765,27€ en banque.

Fin 2022 : 953,18€ en banque.

On constate un solde positif de 187,91€ sur cet exercice.

Les dépenses ont principalement concerné l'isolation et l'aménagement du local.

Les 2 contrôleurs aux comptes ont examiné et validé les écritures de l'exercice 2022. Ils ont attesté de la bonne gestion du club.

Le rapport financier a été adopté à l'unanimité.

#### 5) **Rapport d'orientation** :

Le président a exposé les activités prévues pour 2023.

- 11 mars : reprise des ateliers mécanique au local. Ils auront lieu tous les 2èmes samedis de chaque mois.
- Le Solex club a repris contact avec la section Solex club de motos de Cussac Fort Médoc.  
Les 29, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai, il y aura une rencontre entre les 2 clubs en Auvergne.  
Le retour aura lieu dans le Médoc les 14,15 et 16 juillet 2023.  
Des réunions de travail auront lieu ultérieurement pour préparer et organiser ces week-ends.  
Une pièce de théâtre ouverte à tout public, sur le thème du Solex, a été retenue et sera présentée lors du week-end en Auvergne.
- Printemps : première rando pique-nique de l'année.
- 30 et 31 juillet : brocante à La Moutade.
- début septembre : forum des associations.
- 24 septembre : grande randonnée annuelle.

#### 6) **Budget prévisionnel** :

- Subventions annoncées : 460€ donnés par la mairie et 500€ demandés à la DALD.
- ??? membres sont à jour de leur cotisation sur une base de ??? adhérents. Les autres cotisations devraient suivre ce qui est plutôt encourageant.
- La cotisation pour 2024 sera maintenue à 25€.  
Solex club du Puy de Dôme - 5 place de l'Eglise - La Moutade - 63200 Chambaron sur Morge

7) **Elections au CA** :

Claude Molina, Sylvie Raynaud et Thierry Marquet, sortants cette année ont été réélus à l'unanimité pour un mandat de 3 ans.

Deux places restaient vacantes au Conseil d'administration. Deux candidats, passionnés de Solex ont proposé leur candidature : Michel Campain et Francis Canivenc. Ils ont été élus à l'unanimité et rejoignent le CA.

Un conseil d'administration aura lieu très prochainement pour élire le bureau. La date prévue est le 28 janvier.

8) **Questions diverses** :

Jean-Marie Cistrier souhaite laisser son poste de vérificateur aux comptes.

Thomas Villette se propose pour le remplacer. Il est élu à l'unanimité.

9) **Conclusion de la municipalité** :

Eliane Giral souligne les valeurs du club. C'est une association bien gérée où règne convivialité et bonne entente. Elle bénéficie des mêmes dotations et avantages que les autres associations de la commune.

Eliane fait savoir que la mairie met à disposition des associations installées sur la zone ludique de Lachamp -dont fait partie le Solex club- un bungalow, de 20m<sup>2</sup>, équipé d'un point d'eau dont un wc, qu'elles devront aménager à leur frais.

Nous serons conviés au mois de juin à l'inauguration du nouveau boulodrome.

L'ordre du jour étant terminé, la séance a été levée à 16h50.

S'en est suivi la galette des rois offerte par le club.

Président du club

Benoit Chenut



La secrétaire

Sylvie Raynaud

